

ABONNEMENTS
 LOT et Départ. limités.
 6 mois 1 an
 34 fr. 62 fr.
 Autres départements
 6 mois 1 an
 36 fr. 66 fr.

Journal du Lot

TELEPHONE 31
 Compte postal :
 5399 TOULOUSE
 Les abonnements
 se paient d'avance
 Changement
 d'adresse : 1 franc

ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

50^c

Administration
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
 Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
 Directeur : A. COUESLANT
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
 Paul GARNAL

Publicité
 ANNONCES JUDICIAIRES 1 fr. 90
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne d'un espace) 3 fr. 50
 RECLAMES 3^e page 4 fr. 50
 2^e page 6 fr. 50

50^c

Objeteur d'inconscience

On croyait en avoir fini avec certains de ces arguments absurdes et malaisants, sous-produits de la canaillerie et de la sottise ! Canaillerie de ceux qui lancent et sottise de ceux qui les répètent. Il en est un au moins que je n'avais pas entendu depuis longtemps et dont la survivance m'a été soudainement révélée au cours d'une conversation récente où l'un des interlocuteurs, sentencieux, enregistré-émetteur, déclara tout à coup dans le silence ahuri :
 — La grande faute a été de faire l'armistice. Si l'on avait continué à se battre jusque de l'autre côté de l'eau, nous ne serions pas des vaincus.
 Et voilà ! Quoi répondre à une telle énormité ? A cette ignoble manière de faire porter le poids de la défaite à celui qui nous a sauvés de la mort totale ? Par quel ton la prendre pour en démontrer la criminelle folie à celui qui l'émittait avec le moins cette excuse pour lui-même de ne pas savoir ce qu'il faisait ?
 Fallait-il employer l'argument personnel en rappelant à ce rétrospéctif « jusqu'au-bouilliste » l'état de tremblement et d'épouvante dans lequel il vivait les derniers jours de la guerre tandis qu'on sentait l'armée ennemie venir sur nous comme une marée toute-puissante que rien ne saurait arrêter ? A ce héros à retardement, qui avait attendu la fin de la guerre pour la braver et la disparition du péril pour se trouver prêt à l'affronter, fallait-il rappeler l'image du paniquard affolé qu'il était alors, disposé à tout abandonner derrière lui pour se mêler aux flots des fuyards harassés et hagards que nous regardions passer comme les morceaux de notre pays qui s'en allaient à la grande dérive ?
 Cela n'aurait servi de rien. C'est toujours aux autres qu'on attribue la faute de ses propres défaillances ! Il était trop facile, d'ailleurs, de devenir qu'il répétait une leçon apprise et que le radio de Londres était passé par là — cette radio qui, sans oser attaquer directement le Maréchal, essaya de faire oublier à ses crédules auditeurs l'immense bienfait qu'ils doivent à Pétain et l'immense reconnaissance qu'ils en éprouvent dans le moment où ils sentent par leur propre sort préservé que l'armistice venait de préserver le sort du pays ?
 Je voulais tout de même me rendre compte s'il y avait derrière cette affirmation proférée quelque conviction spontanée et quelque raisonnement personnel.
 Non ! Cet objeteur d'inconscience ne cherchait même pas à se donner l'air de quelqu'un qui a réfléchi sur l'affaire qu'il tranche souverainement ni qui possède quelques données du problème qu'il résout.
 Il répétait simplement des mots entendus derrière lesquels il ne voyait aucune réalité et il ne put rien répondre à mes observations pourtant si simples, si simples :
 — Quelle armée aurait-on transporté ? Déjà il y avait des prisonniers français par centaines de mille ! Encore quelques jours de guerre, et les deux tiers de nos combattants sans munitions et sans matériel eussent été pris. Le reste débandé !... Mais même ces débris, quelques divisions, croyez-vous que ça se transporte d'un côté à l'autre de la mer comme vous transportez un paquet à la main d'un bout à l'autre de votre appartement ? Il en faut des bateaux et des bateaux pour embarquer une seule division ! Combien en avons-nous de disponibles ? Il en faut du temps pour les faire passer des quais sur le pont. En admettant que les ennemis ne fussent pas arrivés à la côte en même temps que nous, supposez-vous qu'ils nous auraient laissé faire tranquillement cette petite opération ?... Enfin, à supposer qu'on ait pu rassembler, embarquer et transporter quelques milliers de soldats, qu'est-ce qu'ils auraient bien pu faire en Afrique où pour tout dire ils auraient trouvé des dattes ?
 Il y a pourtant quelque chose de certain, c'est que cette merveilleuse stratégie nous aurait fait perdre notre domaine colonial que par un prodige le Maréchal Pétain a pu nous garder. En tout cela, faites-y bien attention, je n'ai pas voulu envisager le sort des 40 millions de Français restés sur le territoire, tous prisonniers soumis aux lois de la guerre et dont il serait advenu !... Mais il vaut mieux ne pas y penser !
 Voilà quelques-unes des choses que j'ai dites à mon objeteur d'inconscience que je ne suis pas sûr d'avoir persuadé car c'est surtout à ses erreurs qu'on reste attaché.

Emile LAPORTE.



Société des Arts en Quercy, 1^{er} Exposition.
 Vraiment cette jeune société ne perd pas son temps : à peine née elle se manifeste par une exposition des mieux réussies et dont le succès fait honneur aux organisateurs.
 Vieux meubles et bouquets ! Dans la même belle salle se trouvent réunis le cadre prestigieux de la vie ancienne et de tableaux de fleurs vus par des artistes d'aujourd'hui. Grands et vieux souvenirs, chapitres marquants de notre histoire, évocations de notre glorieux passé, et avec eux de fraîches visions de la vie moderne, colorations délicates, fleurs épanouies, corolles fragiles, parfums épars. Et tout cela s'allie aimablement, séduit et captive le visiteur.
 La disposition des meubles témoigne d'un goût averti. Nos grandes époques y sont représentées et chaque groupe forme un tout homogène : Renaissance, Louis XIII et ses grands successeurs, Empire, Armées sculptées, coffres finement ciselés, secrétaires faits à souhait pour enrouler des secrets, amples commodes, pendule du roi-soleil encore sonnant, fauteuils rigides, sofas hautes, tout vous reflète parfaitement votre époque et l'on s'attendrait à voir s'animer auprès de vous les personnages du temps : dames hautaines, chevaliers galants, gracieux marquis, courtisans roués.
 La peinture moderne s'harmonise fort bien avec ce décor classique, même elle le rehausse et le met en valeur. De tout temps n'est-on pas mis des bouquets sur les meubles et décorer les intérieurs avec des fleurs ! Et leur note ardente égale la sévérité des boiseries et met des clartés dans leur ombre. Tous ces tableaux, dont quelques-uns sont signés par de grands artistes, sont d'ailleurs d'une excellente facture et témoignent d'un labeur remarquablement méritant.
 Dans l'ensemble jolie manifestation d'histoire et d'art qui honore et embellit notre cité. — C.

La revue « Quercy ».
 Bientôt paraîtra la deuxième numérotée de la revue régionaliste « Quercy ». On sait le but que se sont proposés les promoteurs et animateurs de cette œuvre qui veut exprimer tout ce qu'il y a d'original et de caractéristique dans notre pays quercynois, celui d'aujourd'hui.
 Ils s'efforceront par des améliorations constantes de mériter la grande faveur que dès son apparition le public lui a accordée. « Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain. » C'est une devise ambitieuse qu'on n'ose pas arborer parce qu'elle promet plus qu'on ne pourrait tenir. C'est de même dans cet esprit que les promoteurs et animateurs de « Quercy » s'attachent à la rendre toujours plus intéressante, plus variée et plus attrayante.
 Nous donnons ci-dessous le sommaire des articles contenus dans le numéro, en cours d'impression et qui sera bientôt en vente :
 Editorial : — Le Quercy, première école de Pierre Loti, par André Moulis ; — Henri Martin, par Raymond Courbières ; — Le pays de Quercy, par Jean Calmon ; — Les Jeux et les sports ; — Impressions et réflexions sur Mercuès, par André Aymard ; — Chronique du Quercy ; — Points de vue sur le Quercy, par Jh. Maureille ; — Le curé de Lherm, conte inédit de Léon Lafage.
 Illustrations : Vendanges en Quercy, peinture d'Henri Martin ; dessins au trait, d'Olivier Rabaud et de Jean Butin.
 Voilà, n'est-ce pas ? un sommaire qui promet et un numéro qui tient ses promesses !
Marriage symbolique.
 Pas superstitieux ces deux jeunes gens qui, l'autre jour, l'un en zone occupée, l'autre en zone libre, se sont mariés sur la route, séparés par la ligne de démarcation.
 Simon, ils auraient pu craindre d'être, tous deux, séparés par une barrière idéologique ou réelle.
 Ce jeune ménage ne symbolise-t-il pas de façon touchante la France, scindée en deux, mais pleine d'espérance, qui aspire après l'heure où elle ne formera plus qu'une seule chair, un seul cœur ?

La CHARTE du TRAVAIL DANS LE LOT

Judi dernier, M. Bérengrier s'est rendu à l'usine Ratier de Figeac où devant 350 ouvriers, il a exposé ce que contient la Charte du Travail.
 Après avoir indiqué, la position sociale du Maréchal, position exprimée dans son message de Saint-Etienne le 1^{er} mai 1941, M. Bérengrier s'empare d'arguments que patrons et ouvriers mettent en avant pour repousser la Charte du Travail, et les réfute les uns après les autres :
 Pourquoi a-t-on rendu le Syndicat obligatoire ?
 Pourquoi un Syndicat unique ?
 La réponse a été donnée dans les exposés même de la loi par une formule saisissante :
 Obligatoire pour être fort, Unique pour être franc.
 Les ouvriers disent aussi que les Comités sociaux seront entre les mains du patronat, ce, en soi, n'est pas le rôle du technicien est un rôle d'arbitre. C'est lui qui doit servir de trait d'union entre le patron et l'ouvrier pour éviter les heurts.
 On a aussi reproché à la Charte du Travail de faire disparaître les biens des syndicats, c'est là une grosse erreur, car en réalité en confiant aux Comités sociaux la gestion des œuvres déjà créées, on supprime un paternalisme qui souvent n'était destiné qu'à mieux enchaîner l'ouvrier à son usine.
 Désormais les œuvres créées par les patrons apparîtront aux syndicats, ce qui rendra aux ouvriers une indépendance qu'ils n'avaient pas toujours.
 Le patronat a vu dans la Charte du Travail une sorte de réaction contre les événements de 1936. Certains mauvais patrons ont vu la possibilité de rendre à la réalisation d'effort qui se trompent lourdement par si le Maréchal fait une révolution nationale, il fait en même temps une révolution sociale, et n'envoie la Charte du Travail que comme une étape vers le mieux être de l'ouvrier.
 Il faut que l'on sache que la Charte du Travail doit être un instrument de paix sociale. Elle ne le sera que si elle

TROMBES DE SANG sur l'Europe et sur le Monde

La bolchevisation mondiale : tel était, tel a toujours été, de l'aveu même de Lénine, puis de Staline, le grand dessein des Soviets.
 Et ce dessein, ils n'ont cessé d'en rechercher la réalisation, d'effortant d'abord d'étendre autour d'eux l'immense brasier révolutionnaire dans lequel s'abîma la Sainte Russie, puis allumant ici et là, un peu partout, des foyers d'incendie dont les flammes gagneraient de proche en proche jusqu'à embraser tout un continent.
 C'est ainsi que, depuis 1917, le bolchevisme a inscrit à son compte — avec la complicité parfois du socialisme extrême — 24 révolutions ou tentatives de révolution. Dix-sept pays en furent ensanglantés. Nous devons nous borner ici à leur énumération :
 L'Allemagne (1918-1919), la Bavière (1919), la Suisse (nov. 1918), la Hongrie (1919), la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie (1918-1919), l'Autriche (1918, juillet 1927, avril 1933, février 1934), la Finlande 1919 et 1930), la Géorgie (1921-1922), l'Afghanistan (1928), le Mexique (1929), la Chine et le Turkestan (1928 à 1931), le Chili (1932), Cuba (1933), la Mongolie (1934).
 L'Espagne (1931, 1933, 1934 1936 à 1939), le Brésil (1935), sans oublier celui qui, avec la Géorgie et l'Espagne, furent les plus affreux massacres : la Russie elle-même (1917).
 Et nous ne parlons pas des dizaines de milliers d'éléments suscités par les agents de Moscou dans 41 pays, en France notamment.
 Au total, des victimes par dizaines de millions (8 millions massacrés et 5 millions déportés, rien qu'en Russie) nous ne parlons pas des dizaines de millions de réfugiés, de sang sur l'Europe et sur le monde.
 Et ce n'était encore là, en quelque sorte, que des coups de main, que des opérations de détail en vue de s'assurer des positions stratégiques pour la tentative finale consistant dans la conquête de l'Europe et du monde.
 Et ce n'était encore là, en quelque sorte, que des coups de main, que des opérations de détail en vue de s'assurer des positions stratégiques pour la tentative finale consistant dans la conquête de l'Europe et du monde.

INFORMATIONS

Sur le front oriental
 En de nombreux endroits du front oriental, les troupes allemandes ont effectué des attaques locales couronnées de succès : des chars d'assaut, des canons et du matériel de guerre ont été capturés ou détruits.
 Devant Léningrad, des formations de S.S. ont détruit, au cours de coups de main effectués par des éléments de choc, 53 blockhaus et abris bétonnés ennemis.
 La communauté soviétique publie : Nos unités opérant dans les secteurs du front sud ont libéré en un jour quarante localités et ont pris 1 tank, 5 canons, 7 mitrailleuses, 8 mortiers, 70 camions, 4 postes de T.S.F., 106 chevaux.
 Un détachement de skieurs soviétiques a couvert 200 kilomètres sur les arrières allemands et a capturé 3 tanks, une automitrailleuse, 6 canons et 150 camions.
Les pertes navales japonaises
 On déclare dans les milieux bien informés que 51 navires japonais ont été coulés en 51 jours par les forces américaines. Parmi ceux-ci se trouvaient 18 navires de guerre et 33 autres unités.
Du blé pour la Grèce
 Un porte-porte officiel a déclaré qu'afin de soulager la détresse actuelle de la population grecque, les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis étaient disposés à autoriser un envoi unifié de 8.000 tonnes de blé en Grèce sous les auspices de la Croix-Rouge.
Les forces de l'Axe sont entrées à Benghazi
 Le correspondant du Journal suisse la « Neue Zürcher Zeitung » écrit qu'après leur victoire, dans les milieux bien informés de Londres, le succès de la contre-offensive du général Rommel en Cyrénaïque par l'insuffisance des forces, blindées de la 8^e armée britannique, dont les chars légers, en particulier, n'ont pas, du point de vue technique, répondu aux exigences.

CHRONIQUE DU LOT

SALAIRES MINIMA

La préfecture communique :
 Par arrêté du 15 janvier 1942, le préfet de la région de Toulouse a fixé les salaires minima applicables dans le département du Lot à partir du 1^{er} janvier 1942 aux ouvriers ou employés et ouvrières ou employées non qualifiés de l'industrie et du commerce.
 En ce qui concerne les ouvriers ou employés et ouvrières ou employées de 20 ans révolus ou moins les salaires minima s'établissent comme suit :
 1^{er} Ouvriers et employés : Cahors et Figeac, à l'heure : 5,25 ; à la semaine : 140 ; au mois : 612,50. Autres localités, à l'heure : 5 ; à la semaine : 120 ; au mois : 525.
 2^{es} Ouvrières et employées : Cahors et Figeac, à l'heure : 3,50 ; à la semaine : 140 ; au mois : 612,50. Autres localités, à l'heure : 3 ; à la semaine : 120 ; au mois : 525.
 A ces salaires minima s'ajoute l'allocation supplémentaire instituée par la loi du 23 mai 1941, soit, 75 centimes par heure ou 130 fr. par mois pour Cahors et Figeac, 50 centimes par heure ou 86 fr. par mois pour les autres localités.
 L'arrêté régional contient en outre diverses dispositions relatives plus spécialement à la fixation des salaires des ouvriers ou employés et ouvrières ou employées âgés de moins de 20 ans et au maintien de la hiérarchie des salaires.
 Les intéressés ont la possibilité de consulter cet arrêté régional à la Préfecture et dans les sous-préfectures, à la mairie de leur localité, ainsi qu'à la Chambre de Commerce, à la Chambre des Métiers et à la Bourse du Travail.
 **

ORGANISATION CORPORATIVE PAYSANNE

Le dimanche 25 janvier de nombreuses réunions de propagande corporative ont eu lieu dans le département, à l'issue desquelles plusieurs syndicats corporatifs ont été créés.
 M. Miquel, délégué régional, accompagné de M. Calmels, président de la Chambre d'Agriculture et de M. Rigal, commissaire à la propagande, ont visité Espère, Catus et Labastide-Verrin.
 M. Carrade a également visité Saint-Vincent-Rive-d'Oit, pendant que le nord du département était prospecté par MM. Langle et Paramelle.
 Chaque agriculteur comprend son devoir qui est celui de s'organiser le plus rapidement possible. — L. Rigal.
 **

AGENTS ADMINISTRATIFS CANTONAUX

Il est actuellement procédé, pour le département du Lot, au recrutement d'agents administratifs cantonaux insubstitués par la loi du 16 septembre 1941, qui seront chargés d'un rôle de liaison entre l'administration et les municipalités.
 Les dits agents devront résider dans le canton auquel ils seront affectés. Ils percevront un traitement approximatif de 24.000 francs (indemnités de déplacement non comprises).
 Les candidats aux postes dont il s'agit doivent adresser leur demande sans tarder à la préfecture du Lot (cabinet du préfet).
 **

A LA RADIO

Le lundi 2 février à 14 h. 40, la radio nationale donnera un poème de Lanza del Vasto, « La Marche des Rois », mis en musique par notre sympathique et distingué compatriote, le compositeur Jean Rivier.
Foires de la semaine du Lot
 Lundi 2 février : St-Denis-Catus, Le Vigan.
 Mardi 3 février : Bach, Baynac, Livernon, Mollères.
 Mercredi 4 février : Labastide-Murat, Puy-l'Évêque, Souillac, Soussy.
 Jeudi 5 février : Aujols, Cressensac, Dégagnac, Flaujac-gare, Lauzès, Montdomme.
 Vendredi 6 février : Catus, Meyronne, St-Géré.
 Samedi 7 février : Cuzance, Limogne, Martignac.
Prix des chapons
 Par arrêté du Préfet du Lot, les prix de vente des chapons sont fixés comme suit dans le département du Lot :
 Prix à la production, à la ferme et sur les marchés, le kilo vif, 31 fr.
 Prix de gros, vivants : 34 fr. le kilo ; morts et vidés de leurs boyaux : 33 fr. le kilo.
 Prix de détail chez les commerçants patentés, vivants : 37 fr. ; morts et vidés de leurs boyaux : 43 fr.
Retrait de la nationalité française
 Par décret du Chef de l'Etat français, la qualité de Français est retirée à Jean Paux, cordonnier, né à Hembrun (Allemagne), demeurant à Montcuq (Lot), naturalisé Français par décret du 25 décembre 1936.
Enseignement primaire
 Mlle Rosier est nommée institutrice titulaire à Bétaille, en remplacement de Mme Lagarrigue, en congé.
 Mlle Lisle est nommée institutrice à Lamoignon-Pénelon, en remplacement de Mme Fenillicat, qui est nommée, sur sa demande, à Toulouse, résidence de son mari.
P.T.T.
 M. Doumazane, receveur des P.T.T. à Larroquebrun est nommé à Bretonoux.

Les Sports

STADE CADURCIEN Football-Association
 Dimanche 1^{er} février 1942, championnat Quercy-Rouergue : U.S. Puy-l'Évêque 1 contre Stade Cadurcien 1.
 Vainqueur au match aller, le Stade Cadurcien doit avoir un match favorable à faire sur son terrain. Pourtant, il ne faudrait pas mésestimer les vaillants Puy-l'Évêquais qui, avec un cran et une volonté inépuisables, sont toujours dangereux.
 Néanmoins, après l'excellente partie fournie devant l'A.S.P.O. Brive, on est en droit de croire à une victoire stadiste.
 En lever de rideau : U.S. Duravel 1 contre Stade Cadurcien (Juniors), F.C. Traysac 1 contre Stade Cadurcien (Réserves).
 Stade Cadurcien (1) bat A.S.P.O. Briviste (1) par 5 à 2. Après plusieurs semaines de repos les Stadistes allèrent une bonne formation qui fournira un excellent match.
 A la 5^e minute sur un magnifique service de Carpentier, Bazilou ouvre le score pour le Stade.
 Un peu plus tard après une belle combinaison de l'aile gauche Ramon dernier servi, d'une belle tête bat le goal briviste. La mi-temps survient sur ce résultat.
 Le second acte permet aux Brivistes de s'organiser et après une belle descente l'avant-centre trompe le goal cadurcien. Quelques instants après il porte à 3 la marque du Stade. Les visiteurs ne s'avouent pas vaincus et encore l'avant-centre de très près score pour le 2^e fois. Mais les Stadistes ne s'en tiennent pas là et Carpentier met à profit une erreur du portier briviste pour ajouter un 4^e but. Peu avant la fin Gau d'un shoot précis des 20 mètres clôturer la score.
 Belle partie des deux équipes qui pratiquèrent un jeu des plus plaisants. A Brive : seuls le demi-centre et surtout l'arrière droit et le goal Bellet se firent en évidence.
 Le Stade s'est enfin retrouvé ; après de si belles combinaisons de la ligne d'attaque il serait souhaitable que l'équipe reste inchangée.
 Dans les lignes arrières le goal comest toujours les mêmes erreurs en ne sortant pas des bois.
 Son arbitrage de M. Grassac. En lever de rideau : Stade Cadurcien (B&J) bat U.S. Gaillac (1) par 8 à 0.
 Stade Cadurcien (Juniors) bat U.S. Dégagnac (1) par 2 à 0.
Rugby
 Dimanche 1^{er} février, l'équipe première se déplacera à St-Foy-la-Grande pour y disputer un match comptant pour la Coupe régionale contre l'équipe du Stade Foyen. Le Stade alliera sa meilleure formation du moment. Il est certain que si le Stade avait conservé ses joueurs de début de saison, tout les espoirs seraient permis, mais depuis les dirigeants ont dû parer aux départs ou défections des Saint-Laurent, Ogé, Planavergne, Carmin, Pégnonric, Boudet, Cabuyens, Heilhes, Chappout, Charvet, Vidal, Puharé. Dix ou douze joueurs, on croira qu'il est un peu trop. Néanmoins, c'est une bonne formation qui se déplacera à St-Foy.
 L'équipe 1 sera choisie parmi les éléments suivants : Ivert, Prévaille, Llaicher, Chantal, Feydel, Nover, Lorrive, Sénac, Eugène, Magnani, Iglesias, Rouvière, Brunk, Charvet, Dubrioux, Rigaudie ; équipe juniors : Labro, Combebas, Nollac, James, Boué, Escudier, Nover, Il, Buisson, Fraysse, Céra I et II, Bouillaguet, Feyt, Gailhard, Lagane, Guyeur.
 Départ de tous ces joueurs dimanche matin, devant le kiosque Ludo à 6 h. 45.
 Le même jour, l'équipe juniors se rendra à Fumel pour y rencontrer un match amical les juniors B de Fumel.

DISTRICT QUERCY-ROUERGUE

Voici le classement du championnat District Quercy-Rouergue (toutes séries), 1^{er} tour, matches aller :
 1^{re} série, poule A, non homologués ; poule B, Gramat, 12 ; Stade Cadurcien, 10 ; Puy-l'Évêque, 8.
 2^e série, poule A, Duravel, 8 ; Praysac, 6 ; St-Cyprien, 5 ; Douelle, 4 ; poule B, Laval-de-Cère, 7 ; Vayrac, 7 ; Quatre-Routes, 6 ; Martel, 4 ; poule C, Montbazens, 8 ; Viviez, 6 ; Combes, 5 ; Bouillac, 5 ; poule D, Naucelles, 0 ; Requistia, 6 ; Rignac, 4 ; Pouy, 5 ; Villefranche, 6 ; Capdenne, 4 ; Cajarc, 2.
 3^e série, poule A, Lalhenque, 9 ; Les Junies, 6 ; Douelle II, 6 ; St-Cyprien II, 1 ; poule B, non homologués ; poule C, Figeac, 6 ; Rignac, 4 ; poule D, Mayrignac, 6 ; Aynac, 4 ; Latronquière, 1.
 4^e série, poule A, Saint-Salvadour, 7 ; Montels, 7 ; Villefranche II, 6 ; Labastide-Evêque, 0 ; poule B, La Salvergue, 9 ; Najac, 6 ; Lafouillade, 6 ; Arcanhae, 2.
 **

SI VOUS AVEZ LE GOUT du travail soigné,

de la vie au grand air, du voyage,
 SI VOUS NE CRAIGNEZ PAS l'effort, le risque
 SI VOUS VOULEZ contribuer au relèvement de la Patrie, engagez-vous dans l'Armée de l'Air.
 Pour tous renseignements, s'adresser à la Gendarmerie.

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

L'Aéro-Club remercie M. Gauthier de Soturac et M. Camy de Moreuès qui ont répondu à notre appel et ont procuré les quelques planches nécessaires à la poursuite de notre enseignement.
 Nos élèves vont aborder l'assemblage des divers éléments qu'il est préparés, ils vont se rendre compte des raisons pour lesquelles on leur a demandé tant d'application.
 Des difficultés nouvelles les attendent.
 Le centre des sports aériens de Cahors a été inspecté cette semaine par M. Schweich, directeur général de l'enseignement technique il nous a donné des directives précises et a exprimé sa satisfaction pour le travail accompli.
 Cahors se trouve actuellement à la tête du mouvement parmi les Aéro-Clubs de la zone libre. — Docteur BARRIET DE NAHAIS.
 **

DISTRIBUTION DE VIN

Avant le 1^{er} février 1942, date limite, les consommateurs de catégories visées ci-après (J3, A, V, T, C, T1 et T2) sont tenus de se faire inscrire chez le commissaire de leur choix et de présenter à l'échange, pour cette inscription, le coupon n° 1 du mois de février de la carte d'alimentation, plus pour les travailleurs de force (T1 et T2) le ticket n° 6 de la feuille spéciale du mois de février.
 Il est en outre rappelé que, ne pouvant se faire inscrire chez un commerçant :
 1^o les consommateurs des catégories E, J1, J2 ;
 2^o les propriétaires récoltants astreints à une déclaration de récolte en vertu de la loi du 29 juin 1907 et les personnes vivant à leur foyer ;
 3^o les consommateurs recevant du vin de leur employeur à quelque titre que ce soit ;
 4^o les bénéficiaires de bons d'achat « P » c'est-à-dire les consommateurs s'approvisionnant directement à la propriété.
 **

LOTÉRIE NATIONALE

Vingt-cinquième tranche
 Gagne 5 millions le n° 892.846.
 Gagnent un million les billets portant les numéros : 393.329, 917.460.
 Gagnent 500.000 fr. les billets portant les numéros : 245.803, 325.686, 398.436.
 Gagnent 100.000 fr. les billets portant les numéros : 071.385, 498.383, 655.926, 862.926, 120.380, 558.489, 725.050, 936.265, 183.711, 578.374, 732.152, 940.058, 413.432, 590.729, 861.252.
 Gagnent 40.000 fr. les billets finissant par : 13.698, 42.462, 62.090, 74.346, 83.948.
 Gagnent 20.000 fr. les billets finissant par : 0.944, 9.035.
 Gagnent 10.000 fr. les billets finissant par : 6.283, 7.267.
 Les billets se terminant par 281 gagnent 5.000 fr. ; 13 gagnent 1.000 fr. ; 12 gagnent 500 fr. ; 2 gagnent 110 fr. ; 9 gagnent 110 fr.
 Le prochain tirage de la Loterie Nationale aura lieu le 11 février 1942.
 **

La nouvelle carte de textile sera délivrée au mois de mars

L'Agence Française d'Information de Presse est en mesure d'annoncer que la mise en vigueur de la carte définitive de produits textiles aura vraisemblablement lieu dans le cours de la première quinzaine de mars.
 Jusqu'à cette date, précisent les milieux autorisés, aucune libération de points nouveaux ne sera effectuée sur la carte provisoire délivrée pour 1941 et dont les validités, à défaut de prolongation, sont arrivées à expiration.
 Ajoutons que des dispositions seront prises pour sauvegarder les droits des consommateurs qui n'auraient pas utilisé la mise en vigueur de la carte définitive de la totalité des points valides de la carte provisoire.
Le prix des sons et issues
 Aux termes d'un arrêté en date du 23 janvier et publié à « l'Officiel », le prix des sons et issues est fixé à 130 francs le quintal brut pour net, au départ du moulin, marchandise logée dans la toile de l'acheteur. La taxe sur les transactions est facturée en sus.
Le contrôle des colts familiaux va être assoupli
 Lors de son voyage à Vichy, M. l'ambassadeur de Brinon a exposé au Maréchal les vexations imposées aux porteurs de colts familiaux.
 Le Maréchal et M. Charbin, secrétaire d'Etat au ravitaillement, ont partagé le point de vue de l'ambassadeur. Une réunion a eu lieu, qui réunit M. de Brinon et M. Charbin, et au cours de laquelle un assouplissement des mesures de contrôle des colts familiaux portés à la main, a été étudié.
25 cheminots sont arrêtés
 Dans un dépôt de la gare de Brive, 25 cheminots furent surpris par les policiers en train de transporter du vin dans dix bouteilles. Au cours de leur interrogatoire, ils indiquèrent à la police 16 de leurs complices.
 D'autre part, sur les quais de la gare G.V. quatre autres cheminots furent appréhendés, alors qu'ils volaient des colts.

CAHORS

CAMPAGNE DE FRATERNITE

Le Comité diocésain de l'A.C.F.F. est heureux d'utiliser la voie de la presse pour faire connaître les résultats de la campagne de fraternité engagée sous son égide par la jeunesse agricole du Lot et la jeunesse ouvrière de nos villes quercynaises en ce qui concerne la région de Cahors.

Pendant plusieurs semaines, et préparé par une intense propagande le ramassage de pommes de terre, rutabagas, carottes, légumes secs est effectué dans nos bourgs. Le 28 décembre les fruits de la collecte commencent à arriver à Cahors et aussitôt la distribution s'amorçait. Celle-ci avait été préparée par le dépistage des familles. Ce travail fut accompli par les Jœcistes, aidés des Jœcistes et des Scouts de France.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que dans la seule ville de Cahors 250 familles totalisant plus de 1.000 personnes ont été secourues. 2.500 kg. de pommes de terre, 1.500 kg. de rutabagas, 800 kg. de carottes, 450 kg. de légumes secs ont été distribués, ainsi que 30 stères de bois.

A cette distribution a seule présidé la charité chrétienne. Nous nous sommes efforcés de secourir toutes les misères qui nous étaient signalées ou qui sont parvenues à notre connaissance. Sans tapage, sans vaine propagande, nous avons essayé de venir à l'aide de nos frères plus malheureux.

Nous avons le regret de ne procédant ainsi nous étions dans la ligne qu'a tracé le Chef de l'Etat et de toute façon nous sommes sûrs que la cause chrétienne que nous prétendons servir n'aura pu que gagner, de même que l'union entre les classes se fortifiera avec de tels gestes de solidarité.

UN JOLI GESTE

Le président de la Chambre de Commerce du Lot, reçu d'un généreux donateur, qui désire garder l'anonymat, une somme de 15.578 fr. 85, à charge pour lui d'en faire l'attribution suivante :

Secours National : 7.500 fr. ; Croix-Rouge, service des prisonniers : 5.000 fr. ; Bureau de bienfaisance, Cahors : 1.000 fr. ; Soupe populaire, Cahors : 2.078 fr. 85 ; total : 15.578 fr. 85.

Au nom des malheureux, merci de tout cœur.

Nouveau numéro de téléphone

Le public est informé que le téléphone a été installé dans la salle du 2^e étage de la Mairie, au Service de la Carte d'Alimentation, où sont également installés les Services du Vêtement et de la Chaussure.

Demander le n° 630.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir, que notre sympathique compatriote, M. Jean Longuet vient d'être admis à l'Ecole de gardien de Palmiers. Nos félicitations à ce jeune homme qui est le fils de M. Longuet qui exerça naguère à la glanderie de Cahors les mêmes fonctions avec tact et fermeté.

Dans la magistrature

Nous apprenons avec plaisir que M. Simon, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, est nommé président de chambre honoraire de la Cour.

EDEN

Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février 1942 en soirée à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 heures.

Première partie : **Chamois et Bouquetins**, documentaire. **Album n° 3** (Voce chez les Bogards), attraction.

Deuxième partie : Une superproduction

LE MAITRE DE POSTE (mimé de 18 ans non admis)

PALAIS DES FETES

Samedi 31 janvier, soirée à 21 h. Dimanche 1^{er} février, matinée à 15 h, soirée à 21 heures.

Jeanette Macdonald dans

EMPORTE MON CŒUR

Une nouvelle création de Jeanette Macdonald. Un prodige de mise en scène. Du fantastique et de l'harmonie, de l'amour et de l'esprit.

Avec un bon complément. Actualité française.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

A la Maison POPOVITCH

Tél. 1-70

Pas plus cher, mieux, plus chic

SCOUTS DE FRANCE

Nous rappelons que la séance récréative donnée au Théâtre Municipal par les Scouts de France, aura lieu ce soir samedi, à 20 h. 30.

Donnée au bénéfice du Secours National, cette soirée obtiendra auprès du public cadornien, nous en avons la certitude, un plein succès.

ETAT-CIVIL

du 23 au 30 janvier 1942

Naissances

Mémet Marie, rue Wilson. Alzeyer Jacques, rue Wilson. Gagnac Marie-Thérèse, impasse St-Urbain, 1.

Journal Christiane, route du Payrat. Demeds Jacqueline, rue Wilson. Méhanna Robert, rue Petit Mot, 4. Debatty Pierre, rue Wilson. Ussel Nicole, rue Wilson. Zigler Héséda, rue Wilson.

Mariages

Ferré Paul, cultivateur à Cahors et Theil Reine, s.p., à Bach (Lot). Amabeau Abel, manœuvre et Cadène Marcelle, s.p., à Cahors.

Décès

Deleros Philomène, s.p., 73 ans, rue Rousseau. Layrac Jean-Pierre, s.p., 73 ans, rue Wilson, 45.

Debatty Alfred, cultivateur, 40 ans, rue Wilson. Sabatié Elie, s.p., 60 ans, rue Wilson. Portal Emma, Vve Maurou, s.p., 79 ans, cours de la Chartreuse. Sembel Marie, Vve Mercouly, s.p., 81 ans, rue Wilson.

Magnus Thomas, ouvrier agricole, 53 ans, rue Wilson.

Association Amicale Nationale des Anciens du 17^e Train

Les Anciens du 17^e Train sont instamment invités à s'inscrire à l'Association Amicale Nationale dont les buts principaux sont de maintenir entre ses membres les traditions d'honneur et de discipline, de valeur morale et de sens du devoir qui ont été toujours de règle aux 17^e et 18^e Train.

Conservateur par tous les moyens à sa disposition les liens de camaraderie nés au cours des deux campagnes.

Venir en aide à ceux de ses membres qui sont en difficultés matérielles ou morales.

Adresser vos adhésions à la Section de Cahors : M. Talou, 13, rue du Maréchal-Foch, Cahors. — Siège social : 37, rue Sainte-Famille, Toulouse.

Commissariat de police

Notre compatriote M. André d'Arnaud, commissaire de 3^e classe, 3^e échelon, de la police nationale, affecté provisoirement à Cahors, est nommé à Paris. Nous adressons nos félicitations à M. André d'Arnaud.

Notre compatriote M. Mèges Paul, commissaire de police de 3^e classe de la police nationale, en congé, est nommé à Pézénas. Nos félicitations.

Accidents du travail

M. Jean Lecondronnier, commis de magasin, chez M. Baboulène, quincaillier, rue Maréchal-Joffre en rangeant des tôles et des tuyaux de poêle dans le magasin, s'est blessé à la main droite.

M. Lecondronnier souffre d'une plaie infectée et de contusions de la main droite.

12 jours d'incapacité de travail.

M. Louis Sabatié, demeurant rue Douzelle, au cours de son travail à la succursale Citroën, quai Cavaignac, s'est piqué à la main droite avec une goulotte de boulon de pare-choic.

8 jours d'incapacité de travail.

Un manoeuvre, M. Resneur exécutait des coupes dans les bois d'Arcambail, lorsqu'au cours de son travail, il fut contusionné par la chute d'un arbre à une jambe.

Le médecin a conclu à une incapacité de travail de 12 jours sauf complications.

Chute de bicyclette

Un cycliste, M. Véchambre, qui descendait la côte du Mazet, commune d'Esclausels, a dérapé et est tombé sur le talus de la route.

Dans la chute, il a été contusionné.

Vol de... paquets de tabac

Mme Péguiré, débitante de tabac, à Cahors, constata qu'un cambrioleur avait pénétré dans le débit, pendant son absence, et avait fait ample provision de paquets de tabac. Plainte a été portée.

Mieux qu'un grog

Voici une excellente recette pour lutter contre le froid et l'humidité : faites chauffer un grand verre de vin, ajoutez trois cuillerées à café de Quinquina et un ou deux tranches de citron. Buvez très chaud en vous mettant au lit. C'est encore plus efficace qu'un grog. La Quinquina se trouve dans toutes les pharmacies. 6 fr. et Phie Orlac à Cahors.

80^e section de médaillés militaires

La 80^e section de médaillés militaires de Cahors a tenu son assemblée générale le 11 janvier 1942.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux adhérents, le président a exposé à ses camarades le rapport moral et financier. Ce rapport a été approuvé à l'unanimité.

Avant de lever la séance, une adresse de respectueuse déférence a été adressée à M. le Maréchal Retain, président général des médaillés militaires, chef de l'Etat français.

Le Bureau de la section est composé comme suit : Président : M. le capitaine en retraite Bernard ; vice-président : MM. Clément-Grandour et Parazines Louis ; secrétaires : MM. Dujilh Maurice et Laparra Georges ; trésorier : Lacoste Louis ; trésoriers adjoints : MM. Meulet Leon et Caussé Marius ; porte-drapeau : M. Longuey Paul ; porte-drapeau adjoints : MM. Théron Alexis et Semiriot Emilie ; administrateurs : MM. Lafournere François, Buisson Louis, Henry Léon, Rolles Ludovic, Troupel Henry, Theil Georges.

Déclarations d'associations

L'« Officiel » publie les déclarations d'associations suivantes : « Fédération départementale des Sociétés de pêche et de pisciculture du Lot, à Cahors ».

« But : Centralisation des efforts des Associations adhérentes, récupération de la taxe d'Etat, répression du braconnage, pisciculture, lutte contre la pollution des eaux. »

« Siège social : 6, rue Emile Zola, Cahors. »

« Déclaration à la sous-préfecture de Cahors : « Centre familial ménager de Labarrière ». But : Enseignement ménager. Siège social : Ecole Fabourg Lacabanne, à St-Céré (Lot). »

« L'Elan du Marival ». But : Education physique et sports. Siège social : à Lacapelle-Marival (Lot), Maison de la Miséricorde. »

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Association professionnelle des instituteurs et institutrices publiques du Lot. »

« But : Défense de l'école publique et de ses maîtres. Siège social : Ecole du boulevard Gambetta, à Cahors. »

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Association sportive : Les Sports. But : Gymnastique et Sports, notamment la pratique du football-association. »

« Siège : Mairie de Vidailles (Lot). »

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 1^{er} février et le dimanche 2^e février jusqu'à midi, par la pharmacie ORLIAC.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas

Nécrologie. — M. Joseph Caillaussou, vient de décéder à sa propriété de la Rivière-Basse, dans sa 71^e année après une longue et douloureuse maladie.

C'était une personnalité bien connue à Cahors. Après avoir fait de brillantes études au lycée Gambetta, M. Caillaussou avait conquis ses grades d'ingénieur des ponts et chaussées. Il débuta à Souillac, puis fut nommé à Angoulême et ne tarda pas à entrer dans les services techniques des chemins de fer de l'Etat à Paris où il termina sa carrière comme ingénieur principal. A son retrait honoraire fut conféré, en récompense de ses excellents services.

M. Caillaussou était venu prendre sa retraite dans sa plaisante propriété de la Rivière-Basse et s'était acquis une réputation de nos compatriotes la plus dévouée estimée car tous ses voisins appréciaient son robuste bon sens, sa finesse d'esprit et sa droiture. L'empressement général de la population albasienne.

A ses obsèques qui ont eu lieu à Albas mercredi matin, il y avait une imposante assistance avec de nombreux venus de Cahors et de l'étranger. Les autorités et les personnalités du canton de Cahors ont été invitées à cette conférence et nul doute qu'il y aura affluence, car M. Bérenger dans un exposé magistral, fera entendre la bonne parole et ainsi plaisir à tous.

Plus belle, mieux portante

Ainsi, serez-vous, si vous prenez chaque soir, après dîner, une tasse de l'excellente tisane Vichyrol. Composée de plantes médicinales associées au sel Vichy-Etat, la tisane Vichyrol stimule doucement le foie, l'intestin et évite la constipation, éclaircit le teint et améliore la santé. La boîte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Catus

Conférence. — Dimanche 1^{er} février à 15 heures, aura lieu dans la salle de la Mairie de Catus, une conférence par M. Bérenger qui fera un exposé général sur la situation.

Les autorités et les personnalités du canton de Catus sont invitées à cette conférence et nul doute qu'il y aura affluence, car M. Bérenger dans un exposé magistral, fera entendre la bonne parole et ainsi plaisir à tous.

Saint-Martin-le-Redon

Nécrologie. — Dimanche, la Légion avait organisé dans notre commune une quête au profit du Secours National. La population a répondu à l'appel des légionnaires : une somme de 1.050 fr. a été recueillie.

Vire

Legs Jeanfreu de Lacroze. — Par testament daté du 2 novembre 1901, notre regretté compatriote bienfaiteur de la commune, le commandant Jeanfreu de Lacroze, officier de la Légion d'honneur, institua deux prix l'un de 75 francs et l'autre de 40 francs, destinés à récompenser les deux meilleurs élèves de l'école de garçons et un de 40 francs pour la meilleure élève de l'école de filles. Ces prix sont attribués chaque année par le conseil municipal, sur la proposition des maîtres d'école ; ils consistent en un livret de caisse d'épargne.

Dans sa dernière séance sur les propositions respectives de Mme Duron, institutrice et de M. David, instituteur, le conseil municipal a attribué ces prix de la manière suivante : prix de 75 francs : Robert Rouch ; prix de 40 francs : Robert Aiglé ; prix de 40 fr. (filles) : Josette Aymard. Nos félicitations.

Cieurac

Campagne de fraternité. — Nos Jœcistes ont quêté auprès des propriétaires des denrées en faveur des camarades de la ville plus sévèrement rationnés. La collecte a été très bonne : pommes de terre, haricots, rutabagas, carottes, citrouille, choux, poireaux, œufs et une somme de 250 fr. Merci à tous nos généreux donateurs et à nos dévoués quêteurs.

Pour continuer cette croisade d'hiver la journée du 18 janvier organisée par la Légion au profit du Secours National a été couronnée d'un beau succès. L'appel adressé à la population a été entendu : tous les coeurs et les bourses se sont ouvertes une seconde fois pour porter à ceux qui souffrent un secours fraternel. Les quêtes faites par la J.A.C.F. dont le dévouement n'a plus besoin d'être loué ont permis de réunir une somme de 210 fr. Bravo Cieurac et merci !

Labenne

Championnat Quercy-Rouergue. — Dimanche notre équipe recevait sur son terrain l'excitant onze de Douelle, en un match comptant pour le championnat Quercy-Rouergue. Malgré le vent violent et la pluie, nos couleurs ont su finalement s'imposer et triompher de l'équipe visitante par 4 buts à 0. Tous les joueurs sont à féliciter et nos remerciements vont au fidèle temps n'empêche pas de sortir.

Dimanche prochain, 1^{er} février, l'Avenir Olympique recevra sur son terrain de Labourrière l'équipe de Saint-Cyprien, toujours en un match amical de championnat.

La foire. — Notre foire de mardi 27 janvier a été assez importante. Beaucoup de monde. Le foirail aux moutons et aux bœufs a connu une activité qu'il n'avait pas vu depuis longtemps. L'apport de truffes après cette foire a été de 1.500 kg. Certains lots ont atteints 250 fr. le kilo.

Tous les autres marchés, porcellets, volailles, jardinage, presque nuls. Prochaine foire le 14 février.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Colis du prisonnier. — La section du colis du prisonnier de la Légion de France a organisé, les jours et heures de vente de vivres destinés aux colis de prisonniers sont modifiés comme suit : tous les lundis et vendredis après-midi de 15 h. à 17 h. 30 précédemment lundi et jeudi de 15 h. à 18 heures. Si le lundi tombe sur un jour de fête ou de foire, la vente est reportée au lendemain ; si un jour de fête ou de foire tombe un vendredi la vente est reportée au lundi suivant.

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Colis du prisonnier. — La section du colis du prisonnier de la Légion de France a organisé, les jours et heures de vente de vivres destinés aux colis de prisonniers sont modifiés comme suit : tous les lundis et vendredis après-midi de 15 h. à 17 h. 30 précédemment lundi et jeudi de 15 h. à 18 heures. Si le lundi tombe sur un jour de fête ou de foire, la vente est reportée au lendemain ; si un jour de fête ou de foire tombe un vendredi la vente est reportée au lundi suivant.

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Voici quelques cours pratiqués : Foiraill du bétail. — Bœufs de travail de 14.000 à 15.000 fr. ; bouvillons 7.000 à 8.000 fr. ; bœuf d'Auvergne 4.500 à 5.000 fr. ; vaches accompagnées d'un jeune veau 18.000 à 19.500 francs ; moutons de boucherie 9,50 à 10,50 francs ; tout le kilo ; brebis mères accompagnées de deux petits 500 à 600 fr. ; d'un seul 450 à 480 fr. ; porcellets à la taxe.

Pas de volailles, ni lapins, ni œufs. Peu d'étalagistes. Prochaine foire le 10 février.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Pour nos prisonniers. — Dimanche 25 janvier, nos chasseurs avaient organisé une partie de chasse en faveur des prisonniers de notre commune. Le produit de la chasse a permis de confectionner au dépôt de la Croix-Rouge de la salle Durban, un colis de 5 kilos à chacun de nos prisonniers. Félicitations aux chasseurs.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Journée légionnaire. — La quête effectuée par les jeunes filles, à Puy-brun, a produit la somme de 1.760 fr.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

La femme mieux défendue. — La femme moderne est plus favorisée que ses devancières. Elle dispose, contre les maux qui émanent et vieillissent, d'un excellent remède : les Gouttes Floride. Prenez des Gouttes Floride, Madame, et vous ignorez la fatigue des « mauvais jours » ; vous serez mieux équilibrée, plus jeune, plus fraîche. L'action des Gouttes Floride est particulièrement efficace dans la période de la Croix-Rouge de la salle Durban, un colis de 5 kilos à chacun de nos prisonniers. Félicitations aux chasseurs.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Votre Dépuratif » 9^e flacon - Ttes Pharmacies

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Saint-Martin-le-Redon. — Dimanche, la Légion avait organisé dans notre commune une quête au profit du Secours National. La population a répondu à l'appel des légionnaires : une somme de 1.050 fr. a été recueillie.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

Vire. — Legs Jeanfreu de Lacroze. — Par testament daté du 2 novembre 1901, notre regretté compatriote bienfaiteur de la commune, le commandant Jeanfreu de Lacroze, officier de la Légion d'honneur, institua deux prix l'un de 75 francs et l'autre de 40 francs, destinés à récompenser les deux meilleurs élèves de l'école de garçons et un de 40 francs pour la meilleure élève de l'école de filles. Ces prix sont attribués chaque année par le conseil municipal, sur la proposition des maîtres d'école ; ils consistent en un livret de caisse d'épargne.

Dans sa dernière séance sur les propositions respectives de Mme Duron, institutrice et de M. David, instituteur, le conseil municipal a attribué ces prix de la manière suivante : prix de 75 francs : Robert Rouch ; prix de 40 francs : Robert Aiglé ; prix de 40 fr. (filles) : Josette Aymard. Nos félicitations.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Figéac

« Métaux. Les personnes ayant livré des métaux à la récupération sont priées de se présenter le plus tôt possible à la perception munies du reçu aux fins de paiement.

ARRONDISSEMENT FIGEAC